



Après deux ans de crise COVID ayant mis à mal les conditions de prorogation des mentions linguistiques, le CT DSNA du 6 octobre a marqué une dernière étape concernant les trois volets que le SNCTA défendait :

- ☉ **la sécurisation du PIFA et de l'ECL** : pierres angulaires du maintien de compétences des contrôleurs, cette sécurisation a déjà été validée lors du CT DSNA du 24 mai 2022 (voir le Flash Info précédent) ;
- ☉ **le dimensionnement structurel et social des laboratoires d'anglais** : à deux reprises depuis 2020, le SNCTA est intervenu auprès du Directeur général afin d'assurer la prorogation des mentions linguistiques des contrôleurs en renouvelant les CDD des lecteurs d'anglais. Cette situation ne pouvant durer, tant d'un point de vue opérationnel que social, des CDD de trois ans sont proposés et seront à terme transformés en CDI. Dans le même temps, le dimensionnement des laboratoires d'anglais est consolidé, préservant des compétences internes à la DGAC qui seront complétées par des prestations issues du marché national passé par la DSNA ;
- ☉ **la reprise des immersions à l'étranger** : après trois ans de suspension, le SNCTA a fait respecter l'engagement pris à l'époque par la DSNA et s'est assuré que les immersions à l'étranger reprendront dès le 1^{er} janvier 2023, selon les mêmes modalités locales que précédemment. À moyen terme, un marché national sera passé : le SNCTA y prendra toute sa part.

Au sortir de la crise COVID, le SNCTA se félicite de la pérennisation du PIFA, de la sécurisation des laboratoires d'anglais et du retour des immersions à l'étranger qui préservent le pacte opérationnel et social chez les contrôleurs.